

Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation des cursus « Sciences politiques » - 2009/2010

Plan de suivi présenté par l'Université catholique de Louvain en réponse aux rapports (individuel et transversal) rédigés par le Comité des experts mandaté par l'Agence

I. Commentaire général partant de l'autoévaluation et de son plan d'action ; croiser ces derniers avec l'apport des analyses et recommandations des experts. Formuler sa stratégie en matière de qualité et annoncer ses priorités.

L'UCL offre une formule originale d'organisation de l'enseignement des sciences politiques fondé sur un important socle disciplinaire commun et sur une ouverture progressive aux trois orientations majeures de la discipline (administration et politiques publiques, relations internationales, politique comparée). La logique qui sous-tend nos programmes poursuit par ailleurs un équilibre entre aspects fondamentaux de la discipline et matières plus appliquées et professionnalisantes. Nous veillons également, dans nos programmes, à assurer une formation méthodologique rigoureuse, tant en méthodes quantitatives que qualitatives, laquelle se traduit par un nombre élevé d'heures de cours et de séminaires. Les études de sciences politiques à l'UCL sont depuis longtemps marquées par des expériences de coopération internationale lui valant une reconnaissance extérieure de ses qualités. Enfin, notre insertion au sein d'une université complète nous permet aussi de tirer profit des enrichissements pluridisciplinaires, tant dans l'enseignement que dans les recherches, et des dispositifs mis en place pour développer une politique de qualité de l'enseignement.

Ces différents traits caractérisant notre offre d'enseignement, décrits de manière détaillée dans le rapport d'autoévaluation, ont été reconnus et confirmés comme des points forts par le Comité des experts. Ce dernier considère que notre Université propose en effet « une offre de cours qui recouvre largement les sous-domaines de la science politique » (Analyse transversale, p. 13), et pour ce qui concerne les programmes de masters en particulier, il souligne que « cela suppose une concentration de ressources aussi bien humaines (enseignants spécialisés en science politique, personnels d'encadrement des mémoires de recherche) que documentaires et matérielles (fonds d'ouvrages et de revues, banques de données, moyens d'enquête,...) qui n'existe aujourd'hui qu'à l'ULB et à l'UCL » (Ibid., p. 14). Nous apparaissions ainsi comme une université offrant un

ensemble de programmes de science politique enseignée comme une *discipline dure*, pour reprendre l'expression chère aux experts, et tel est effectivement la direction que l'équipe enseignante en place entend poursuivre dans le futur.

L'UCL est la seule institution francophone belge reprise dans le classement pour les sciences politiques établi en 2009 par le « Centre for Higher Education Excellence » (CHE – Gütersloh, Allemagne). L'UCL figure dans le « Excellence Group » et obtient cinq « étoiles » sur un ensemble de dix domaines d'excellence définis par CHE¹.

Les lignes d'action retenues dans le plan de suivi visent donc à consolider nos acquis et à remédier à certains points d'amélioration soulignés par les experts. Nous justifions notre position par rapport aux principales mesures évoquées dans les rapports (adressé à l'UCL d'une part, transversal d'autre part) des experts, dans ce commentaire général (I), et détaillons ensuite la manière dont nous envisageons de mettre de celles-ci dans le tableau explicatif (II).

1. Evaluation des enseignements par les étudiants - délai dans la diffusion des résultats aux enseignants et absence de retour d'information auprès de l'ensemble des étudiants : à partir de cette année académique, la procédure des évaluations est organisée facultairement, sous la responsabilité du vice-doyen. Les évaluations des cours sont annuelles, et portent sur l'enseignement, l'enseignant et les assistants. Les résultats sont transmis, sous format électronique, à chaque enseignant pour chacun de ses cours, au gestionnaire de programmes – pour qu'ils puissent être évoqués, le cas échéant, dans les réunions du comité d'année ou de programme – et au doyen.

2. Nombreux QCM en première année de Bachelier : En raison du nombre très important d'étudiants inscrits aux épreuves de première année, les QCM sont utilisés comme mode d'évaluation dans plusieurs cours. Ce recours aux QCM n'est pas propre au cursus en sciences politiques mais est fréquent dans bien d'autres programmes. A l'UCL, à défaut de pouvoir limiter le nombre de QCM, l'IPM (Institut de Pédagogie et des Multimédias) offre un soutien technique et pédagogique à l'élaboration de QCM « intelligents ». En outre, un projet facultaire initié en septembre 2010 avec le soutien du Fonds de Développement Pédagogique de l'Université, vise à sensibiliser les enseignants aux spécificités de ce type d'évaluation. Il comprend également une analyse des méthodes de travail utilisées par les étudiants pour se préparer à ce type d'épreuves. A terme, la Commission des programmes de sciences politiques souhaite, en fonction des possibilités d'extension des ressources en encadrement, promouvoir plus de diversité dans les modes d'évaluation. Elle souhaite imposer aux enseignants l'obligation de prévoir au moins une question ouverte dans chaque examen écrit.

¹ Tous les détails concernant ce classement international peuvent être consultés sur le site de la Fondation allemande CHE : www.excellenceranking.org/eusid/EUSID.

3. Les enseignements de méthodologie en Bachelier : Les experts préconisent une remise en ordre des cours de méthodologie dont la pertinence en elle-même n'est pas contestée. La Commission des programmes estime que la séquence de ces cours lui paraît correcte, mais que c'est davantage au niveau de la coordination entre enseignants que l'effort doit porter en priorité.

4. Politique en matière de stage : Encourager davantage les étudiants à effectuer un stage ne peut que rencontrer notre adhésion. En revanche, nous sommes plutôt réservés à l'idée de l'imposer dans toutes les filières (actuellement uniquement pour le Master 120 en Administration publique et pour le Master 120 en Sciences politiques, orientation Relations internationales, finalité Action humanitaire internationale), de même qu'à celle visant à centraliser les lieux de stage au niveau de l'administration et d'imposer une accréditation aux employeurs (Analyse transversale, recommandations n° 21 et 22). Cette « bureaucratisation » du système des stages risque de faire fuir les organisations ou entreprises susceptibles d'accueillir des étudiants stagiaires ; en outre, elle va à l'encontre de notre conception du stage conçu comme une démarche personnelle de l'étudiant dans le cadre de son projet d'étude. D'une durée et d'une rémunération variables suivant les programmes (entre quatre et dix semaines, pour un nombre de cinq ou dix crédits), le stage vise essentiellement à immerger l'étudiant dans un environnement professionnel et à lui permettre le cas échéant d'accéder à des données ou de réaliser des entretiens pour la réalisation de son mémoire. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une activité de formation ouvrant directement l'accès à certaines professions (comme pour le notariat). Dans ce cas, l'accréditation des maîtres de stage peut se justifier.

Toutefois, en vue de faciliter le bon déroulement du stage, nous prévoyons d'aménager l'horaire des cours en deuxième année de master de manière à concentrer la période réservée au stage au second quadrimestre. En outre, l'accès des étudiants à la banque de données des lieux de stage, constituée progressivement au sein de l'Ecole des sciences politiques et sociales, sera rendue plus conviviale, notamment par un renforcement de la cellule de gestion des stages.

5. Intensification du processus d'internationalisation des cursus de sciences politiques : séjours Erasmus et renforcement des partenariats d'échanges

L'analyse des experts conclut à l'idée de généraliser les échanges Erasmus au niveau du premier cycle (recommandation n° 19). Cette question est sujette à controverse : d'un côté, il est clair que le séjour Erasmus en troisième année est pratiqué dans de nombreuses facultés au sein de l'UCL et en-dehors. Il peut être attractif, et utile pour certains étudiants, et faciliter dans une certaine mesure l'organisation de la séquence cours – stage – mémoire en master. D'un autre côté, on peut se demander si les étudiants ont un bagage et/ ou une maturité disciplinaires suffisants pour tirer réellement profit de leur séjour Erasmus. Nous serions plutôt enclins à maintenir le séjour Erasmus en master.

Nonobstant cette question, il y a par ailleurs une nécessité de mettre à jour nos accords d'échanges, à étendre davantage notre réseau (en priorité dans le monde anglophone) et les partenariats interuniversitaires, type EMPA ou NOHA, comme le suggèrent les experts.

6. Séminaire de préparation au mémoire

Le cours/ séminaire « Epistémologie et méthodologies de la science politique » (LPOLS 1327) (en bac 3) répond déjà en partie à la recommandation du Comité des experts. Dans les modules 2 et 3 de ce cours, les étudiants sont initiés à la construction d'un « design » de recherche, une compétence qu'ils sont invités ensuite à mettre en pratique dans le cadre d'un travail personnel. Les étudiants reçoivent un accompagnement individuel lors de la réalisation de ce travail.

Comme tous les étudiants n'ont pas effectué leur bachelier à l'UCL, la question de la mise à niveau des compétences pour entreprendre le mémoire se pose néanmoins. Est envisagée l'organisation de trois « Mise au point – mémoire » en première et/ ou seconde année de Master, c'est-à-dire des séances collectives au cours desquelles les difficultés liées aux différentes étapes du mémoire sont débattues avec les étudiants, en plus de l'accompagnement individuel de chaque étudiant par son promoteur.

Par ailleurs, une expérience pilote de suivi via I-Campus de groupes d'étudiants au mémoire est en cours dans l'orientation Relations internationales.

7. Rénovation du Master en Sciences politiques, 120 orientation générale

L'UCL appuie l'idée d'une modification de l'intitulé de ce diplôme par la Communauté française, la mention « orientation générale » étant assez floue et donc peu attrayante aux yeux des étudiants. A défaut d'une telle modification du décret, autoriser les universités à ajouter un sous-titre à l'intitulé officiel du master pour en préciser le contenu et/ ou l'orientation réelle (recommandation n° 3) nous paraît une excellente idée qui contribuerait beaucoup à améliorer l'image du Master 120 en Sciences politiques, orientation générale ; de plus, des intitulés bien choisis contribueraient à renforcer effectivement « l'employabilité » de nos diplômés (Analyse transversale, p. 24).

En attendant une décision favorable sur cette question, l'UCL a procédé à une réforme de programme, entrée en vigueur en septembre 2010, en vue d'accroître l'attractivité du Master, notamment au moyen de l'introduction de cours en anglais. En outre, de nouveaux cours propres à ce Master ont été introduits en vue de rendre visibles les points forts reconnus en termes de recherche empirique, en particulier : (1) les institutions politiques et systèmes politico-institutionnels ; (2) les partis et groupes de pression ; (3) la méthodologie et l'analyse de données 'micro' (enquêtes) ; (4) la méthodologie comparative systématique (QCA etc.).

Cette réforme, tout comme celle du Master en Administration publique, porte déjà des fruits, puisque le nombre d'inscrits a doublé cette année par rapport à l'année dernière.

8. Renforcement des éléments de formation professionnelle en Master

La dimension professionnelle sera renforcée de manière progressive et selon différentes voies :

- invitation d'experts (p.ex. pour des études de cas) dans les cours et séminaires. Dans ce cas, les frais pratiques (déplacement, logement, ..) seraient supportés par l'Ecole des Sciences politiques et sociales ;
- activités d'enseignement orientées vers le développement de compétences professionnelles, comme c'est déjà le cas avec le Séminaire de relations internationales et de préparation aux fonctions diplomatiques et internationales (LSPRI2320) et le Séminaire de préparation aux concours d'accès à la fonction publique (LSPOL 2950);
- application progressive dans les contenus de cours – à la discrétion des enseignants ;
- cours donnés en anglais, en augmentation sensible depuis cette année académique 2009-2010.

9. Articulation avec le monde professionnel

Il est envisagé de relancer un réseau d'anciens étudiants en Sciences politiques avec l'aide des Alumni UCL (recommandation n°26). Le réseau aurait pour fonction non seulement de contribuer au développement de perspectives professionnelles pour les étudiants sortants, mais également de servir de relais pour identifier des lieux de stage pour les étudiants.

II. Tableau récapitulatif

Lignes d'action, axes, objectifs, diagnostic, analyse bilan de l'évaluation	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation/ échéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1. Evaluation des enseignements	Généralisation de l'évaluation annuelle des cours par les étudiants; feedback aux enseignants, responsables de programmes et doyen	Court terme	Faculté ESPO/ Ecole PSAD	En vigueur depuis cette année académique	Augmentation de la participation étudiante ; développement de la qualité ; degré de satisfaction étudiante	
2. Beaucoup de QCM en 1^e année	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'élaboration des QCM - Action FDP facultaire - Diversification des méthodes d'évaluation (1 question ouverte) 	<ul style="list-style-type: none"> - Court terme - A moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> - IPM - Faculté ESPO et Commission des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> - En vigueur - En vigueur - 3 à 5 ans 	Augmentation des taux de réussite	- en fonction des ressources en personnel (budget)
3. Cours de méthodologie en bachelier	Assurer une meilleure coordination entre les titulaires des cours	Court terme	Faculté ESPO et Ecole PSAD	3 ans	Augmentation des taux de réussite	

4. Stage en master	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager l'horaire des cours en deuxième année de master - Renforcement de la cellule de gestion des stages. 	<p>A moyen terme</p> <p>A moyen terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faculté ESPO et Ecole PSAD - Autorité centrale UCL 	3 ans		- en fonction des ressources en personnel (budget)
5. Internationalisation en master	Révision des accords Erasmus existants et extension des partenariats	A moyen terme	Faculté ESPO et Ecole PSAD	3 ans	Augmentation de l'offre Erasmus et des partenariats	
6. Séminaire de préparation au mémoire	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience pilote de suivi via I-Campus - « Points mémoire » en cours d'année 	A court terme	Ecole PSAD et Commission de programme	<ul style="list-style-type: none"> - en vigueur depuis cette année académique - à définir 	Développement de la qualité des travaux et degré de satisfaction étudiante	
7. Renovation du master 120 orientation générale	Réforme de programme	A court terme	Faculté ESPO et Ecole PSAD	En vigueur depuis cette année académique	Evolution du nombre d'inscrits	
	Intitulé du diplôme	A court terme	Communauté française			Décision de la Communauté

						française
8. Renforcement des éléments de formation professionnelle en master	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de cours dispensés en anglais - Invitation d'experts dans les cours - Activités d'enseignement orientées vers le développement de compétences professionnelles - Application progressive de la dimension professionnelle dans les contenus de cours 	<ul style="list-style-type: none"> - A court terme - A moyen terme - A moyen terme - A moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Faculté ESPO et Ecole PSAD - Enseignants - Faculté ESPO et Ecole PSAD/ Commission de programme - Enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> En vigueur depuis cette année académique - 3 à 5 ans - 3 à 5 ans - 3 à 5 ans 		
9. Articulation avec le monde professionnel	Relancer un réseau d'anciens étudiants en sciences politiques	A moyen terme	Ecole PSAD	3 à 5 ans	Degré de participation au réseau	

Ce plan de suivi a été discuté et approuvé par les instances suivantes :

- la Commission des programmes en sciences politiques
- le Bureau de l'Ecole des sciences politiques et sociales
- le Bureau de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication.

Professeur Christian DE VISSCHER, Coordinateur pour l'évaluation des programmes en sciences politiques	Professeur Vincent WERTZ, Prorecteur à l'enseignement
Professeur Bruno DELVAUX, Recteur	